

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°23 du 03 décembre au 16 décembre 2022

AN05120221216695

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE le 16 décembre 2022



Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0512103002434 16001	Ingénieur, Ingénieur hors classe, Ingénieur principal	Responsable prévention, santé et sécurité au travail	Absence de candidature adaptée	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS	12/12/2022	05120210316328
V0512208007457 40001	Adjoint technique	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Absence de candidature adaptée	VINAY	14/12/2022	05120220816845